

Novembre 2023

Pour chaque enfant, tous ses droits



La Journée mondiale de l'enfance a été créée en 1954 et est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants.

Depuis 1990, la Journée mondiale de l'enfance marque également l'anniversaire de l'adoption la Déclaration et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La Journée mondiale de l'enfance offre à chacun et chacune d'entre nous une occasion unique de sensibiliser le public aux droits de l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur

des enfants partout dans le monde.

Cette journée donne également l'occasion au CAFFES de rappeler qu'enfermés et manipulés au sein de divers mouvements ou groupes à caractère sectaire de nombreux enfants ne disposent pas, en France, des droits que leur reconnaissent les textes nationaux et internationaux.

A cet effet, nous vous invitons à accueillir le témoignage que vient de nous adresser, en cette journée mondiale de l'enfance, un de ces parents d'enfants victimes de manipulation et que le CAFFES accompagne afin qu'il puisse leur restituer au plus vite leurs droits, tous leurs droits !

« Les enfants ont le droit à ne pas être instrumentalisés, à être préservés afin de vivre leur vie d'enfants en toute innocence.

Dans le contexte d'emprise que subit l'un de mes proches, j'ai essayé de tout mettre en place pour protéger mes enfants, leur offrir un cadre de vie rassurant et sain malgré ce à quoi ils sont confrontés.

Maintenant que la situation s'est dégradée, je ressens un énorme sentiment d'impuissance et d'injustice dans mes efforts pour préserver mes enfants de toute cette situation.

Ils n'ont rien demandé, ne sont en rien responsables des agissements des uns et des autres et pourtant, ils se retrouvent en première ligne, exposés, instrumentalisés et seront sûrement marqués par ce qu'ils vivent actuellement ».



Pour le CAFFES, Charline Delporte, présidente.